Mon collège innove

Le Conseil départemental investit dans les collèges pour prendre en compte les évolutions et les innovations pédagogiques.

La transformation numérique des collèges

Le Département a fait de l'accompagnement à la mise en œuvre du service public du numérique éducatif une priorité.

Cette volonté a impliqué un triplement de l'enveloppe budgétaire précédemment allouée à l'équipement informatique des collèges qui est passée à 700 000 €, pour assurer le renouvellement des équipements, mais aussi la connexion en très haut débit, effective dans 88 % des collèges, et la modélisation de la refonte des infrastructures informatiques des établissements, nécessaire pour les intégrer au système d'information du Département.

Le Conseil départemental entend doter les collèges d'infrastructures, d'équipements et de services numériques adaptés au collège de demain.

La rénovation des infrastructures et des réseaux

Le schéma départemental du numérique dans les collèges prévoit la modernisation des infrastructures réseaux et des serveurs, la mise en œuvre du wifi et l'amélioration des performances des accès internet via le développement du Très haut Débit. Depuis 2018, 24% des collèges ont vu leur système d'information raccordé au réseau départemental afin de répondre aux nouveaux enjeux pédagogiques en améliorant la sécurité, la fiabilité et la performance des outils numériques tout en réduisant leurs coûts.

L'avancement du schéma directeur en janvier 2020 :

> 88 % des collèges (hors cités scolaires Département) sont fibrés

> 74 % des infrastructures réseaux ont été modernisées

> 24 % des collèges totalement migré

Les idées novatrices viennent aussi des collèges

Les élèves du collège de St Cyprien ont ainsi déposé, dans le cadre du budget participatif, un projet de jardin partagé pour les habitants de Saint-Cyprien. Ce jardin créé et animé collectivement par la communauté éducative permettra de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et sera accessibles à tous les habitants de la commune. Le jardin sera un lieu commun où l'on produira sa propre nourriture, lieu de partage, sobriété et solidarité. Il aura un impact social important. Il permettra d'ouvrir le collège sur l'extérieur et d'ouvrir les

élèves à de nouvelles connaissances. Un partenariat avec la mairie permettra d'en faire le lieu de rendez-vous idéal pour des ateliers de rencontre et de partage avec les élèves de l'école maternelle et élémentaire mais également de tous les habitants. Les plus jeunes découvriront les enjeux environnementaux et sociaux d'une ville plus "verte".